



73170 Saint Jean de Chevelu

CONTRAT DE RESERVATION

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Entre le « Camping des Lacs » (73170 Saint Jean de Chevelu)
et M., Mme ou Mlle :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. Domicile : Tél. Portable :

E-mail :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : Age des enfants : / / /

Animal (Le carnet de vaccination de l'animal, à jour, devra être présenté le jour de l'arrivée.)

Demande la réservation d'un emplacement camping nu

pour la période du : à 14 heures au à 11 heures.

Je viens en : Tente Caravane Camping-car

Je réserve : un emplacement standard un emplacement rivière

Avec électricité : oui non

Avec un véhicule : oui non

Suppléments : animal

location frigo (5 €/jour)

location tables et chaises (4 €/jour)

Demande la réservation d'une location

pour la période du : à 15 heures au à 10 heures.

En juillet et août, locations possibles uniquement du samedi au samedi.

Je réserve : un mobil-home Rapidhome de 40m² (6-8 pers.) un mobil-home O'Hara de 28m² (4-6 pers.)

un mobil-home Rapidhome de 36m² (4-6 pers.)

un mobil-home Rideau de 27m² (4-6 pers.)

un mobil-home de 32m²

un chalet toilé (5 pers.)

(modèle Rapidhome / modèle O'Hara)

une roulotte (pour 2 pers. / pour 4 pers.)

Suppléments : animal dans locatif (5 €/jour)

achat de draps 1pers. (8 €)

ménage de départ (50 €)

achat de draps 2pers. (12 €)

Règlement

Prix du séjour =

Le montant à régler à la réservation (acompte) est de 30 % du prix du séjour.

Acompte de 30% =

Frais de dossier + 15 €

Assurance annulation (facultatif) + 3,5% du montant du séjour

Montant total de l'acompte =



« Camping des Lacs *** » 73170 Saint Jean de Chevelu

Tél : 06.59.49.83.94 - E.mail : campingdeslacs73@gmail.com - Site : <http://www.camping-lacs-savoie.com/>

SARL PACHAMAMA au capital de 7500€ - RCS Chambéry - SIRET 807 790 910 00010



Conditions générales de réservation

- La réservation ne devient ferme qu'avec notre accord écrit que nous vous adresserons dès réception du présent contrat de réservation signé et accompagné du règlement des acomptes et frais précisés sur le contrat.
- L'annulation émanant du client entraîne les retenues suivantes : la totalité de l'acompte ainsi que les éventuels frais de réservations versés lors de la réservation en cas d'annulation entre la date de signature du contrat de réservation et 30 jours avant la date prévue d'arrivée (*pour un emplacement ou une location*) ; un montant égal à la totalité du séjour en cas d'annulation moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si le client ne se présente pas à cette date (*pour une location*).

Pensez à l'assurance annulation : Le Camping des Lacs vous propose l'assurance annulation « Campez Couvert » vous permettant d'être remboursé des acomptes ou sommes versées si vous devez annuler ou interrompre votre séjour pour toutes les raisons qui ne sont pas de votre fait.

Le montant de l'assurance correspond à 3,5 % du montant du séjour (hors frais et taxe de séjour). Les conditions générales sont téléchargeables sur notre site internet.

• **Le paiement de l'acompte (et du solde pour les locations) s'effectuera par :**

- chèque bancaire ou postal à l'ordre de « SARL PACHAMAMA »
- chèque vacances
- virement bancaire : IBAN : FR76 3000 3001 2900 0201 0117 083
BIC : SOGEFRPP

• **Le solde du règlement s'effectuera :**

- **A l'arrivée au camping pour un emplacement.**
- **30 jours avant la date d'arrivée pour une location.**

• Pour les locations, un **dépôt de garantie de 250 € vous sera demandé à votre arrivée pour prévenir toute dégradation**. Le nettoyage des locaux est à la charge du client pendant la période de location et avant son départ. **Un chèque de 50 euros sera demandé à l'arrivée comme dépôt de garantie pour le ménage**. Les dépôts de garantie vous seront restitués le jour de votre départ. Une retenue sera effectuée sur le dépôt de garantie si le nettoyage des locaux et du matériel est jugé par nous irrecevable ou en cas de dégradation ou de casse.

- Le client doit être couvert par une assurance responsabilité civile.
- La taxe de séjour vous sera facturée en sus, selon les personnes redevables (La taxe de séjour s'élève à 0,35 € pour toute personne de plus de 18 ans et par jour).
- Le client s'engage à son arrivée, à prendre connaissance du règlement intérieur du camping et à le respecter.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions de réservation du présent document ainsi que des tarifs et accepte l'intégralité de leur contenu.

Fait à, le

Signature (*précédée de la mention « Lu et approuvé »*)

